

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE - INFRASTRUCTURES
GROUPEMENT INFRASTRUCTURES
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMANDE PUBLIQUE

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

P.V. n° 117
Dossier n° 3

DÉLIBERATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU l'arrivée à terme, au 07 août 2023, du contrat de maintenance préventive et corrective des groupes électrogènes,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne autorisant le lancement et la signature d'un marché public en procédure d'appel d'offres pour la maintenance préventive et corrective des groupes électrogènes de secours des entités du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser le lancement d'une procédure de marché public pour la maintenance préventive et corrective des groupes électrogènes de secours et sa relance en cas de procédure infructueuse ou sans suite ;
- De me donner délégation pour signer toutes pièces s'y référant ;
- De m'autoriser à signer les pièces administratives se rapportant à ce marché public ainsi que les avenants, à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU